Certes, les œuvres ne valent que par les intentions et chaque individu sera rétribué en fonction de son intention

'Oumar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : « Certes, les œuvres ne valent que par les intentions et l'individu sera rétribué en fonction de son intention. Ainsi donc, quiconque dont l'émigration est vers Allah et Son , alors son émigration sera vers Allah et Son ; et quiconque dont l'émigration est pour un intérêt mondain qu'il veut acquérir ou pour une femme qu'il veut épouser, alors son émigration sera pour ce vers quoi il a émigré. » Et dans l'expression d'Al Bukhârî : « Certes, les œuvres ne valent que par les intentions et chaque individu sera rétribué en fonction de son intention. »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) explique que toutes les œuvres sont considérées en fonction de l'intention. Ce décret est général et concerne l'ensemble des œuvres, qu'il s'agisse des adorations ou des transactions externes. Ainsi donc, quiconque vise par son œuvre l'acquisition d'un profit n'obtiendra que cet avantage et n'aura pas de rétribution ; et quiconque œuvre dans le but de se rapprocher d'Allah, Exalté soit-Il, obtiendra la rétribution et la récompense de son œuvre, même s'il s'agit d'une œuvre habituelle et normale, comme le fait de manger et boire. Ensuite, il (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a cité un exemple pour montrer l'effet de l'intention sur les oeuvres même si elles sont similaires dans la forme apparente. Il a expliqué que quiconque vise la satisfaction de son Seigneur à travers son émigration et le délaissement de son pays, alors son émigration est une émigration religieuse légale acceptée pour laquelle la personne sera rétribuée en raison de la véracité de son intention. Mais quiconque vise un avantage mondain à travers son émigration, que ce soit de l'argent ou un bien, une position, un commerce, une épouse, etc. Alors, la personne n'obtiendra de son émigration que cet avantage dont il a eu comme intention et il n'aura aucune part de la récompense et de la rétribution [pour cette émigration].


النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY


لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC
E-Da'wah Committee